

Pour tirer la France de cet abîme, Henri IV avait besoin d'un ami vertueux et d'un grand ministre. Il appela le marquis de Rosny, depuis duc de Sully, l'un de ses compagnons d'armes, l'un des héros des guerres de la Ligue, qui, au sens le plus droit, à l'amour le plus pur du bien public, joignait une énergie et une persévérance indomptables.

Rien n'est plus saisissant que de voir cet homme de guerre, parmi les chiffres et les dossiers, dur et rude dans la bataille, percer, couper tous ces vieux abus qui criaient en vain grâce et merci !

Aucune plainte ne l'arrête : il assure d'abord les fonds destinés aux services publics, réforme les comptes, vérifie toutes les rentes, et rachète pour plus de 35 millions de domaines aliénés. Quel prodigieux changement ! En douze ans, il avait diminué le fardeau des tailles de 40 millions ; il avait payé 100 millions de dettes, qui feraient plus de 270 millions d'aujourd'hui. L'impôt, à la fin du règne, rendait net, après l'acquittement des charges, 16 millions. Les magasins, les arsonaux étaient remplis ; l'aisance et le bien-être étaient revenus dans les campagnes.

Des résultats aussi considérables ne pouvaient être dus seulement à des mesures financières et à la gestion sévère des deniers de l'État. Sully en était encore moins redevable à ces principes économiques, qui n'ont pu être admis sans réserve, car il commît la faute grave de rendre un édit sévère jusqu'à la peine de mort, pour empêcher l'exportation des matières d'or et d'argent.....

On sait aussi son peu de goût pour les manufactures et l'industrie.

Esprit droit et simple, tout préoccupé d'agriculture, il était comme le paysan français exclusivement amoureux de la terre. Il sentait que toute richesse est dans son sein ; que sous notre beau ciel, dans nos plaines et nos vallées privilégiées, le travail des cultivateurs, s'il est encouragé, fait en peu de temps des miracles, et que l'agriculture ressuscitée aurait bientôt, comme une fée, changé la face du royaume.

Pour opérer ces transformations, il fallait avant tout rendre la paix et la sécurité à nos campagnes désolées depuis trente-six ans par les sévices des gens de guerre, et qui ne connaissaient d'autres émotions de celle de la saisie, de la contrainte, de l'expropriation. Les braconniers, les rôdeurs armés, furent réprimés. Il fut interdit de saisir la personne du cultivateur et ses instruments aratoires. Plus de contrainte ! Plus de saisie ! Le courage revint au cœur du cultivateur. D'un bras plus vigoureux, il enfonça dans le sol ses instruments de travail dont la possession lui était garantie.

Bien plus, son bétail même, par un bienfait nouveau, devint insaisissable. Ce bœuf qui partage ses fatigues, cette vache qui lui donne son lait, il put les voir d'un œil tranquille paître dans la prairie. Rassuré sur l'avenir, il put acheter, augmenter le troupeau et en vendre les produits, tout en doublant la moisson par l'engrais. Ainsi fut procurée la multiplication des bestiaux, " principe de la fécondité des terres."

Sully n'oubliait rien. Il voulut conserver au laboureur ses épargnes, qui lui sont si nécessaires pour mettre les terres en plein rapport. Il lui rendit donc 20 millions de tailles arriérées en 1598, il réduisit sa quote-part en imposant la bourgeoisie et les nouveaux

nobles. Quelques pressants que fussent les besoins du trésor, il diminua les tailles de 6 millions depuis 1600. Il savait bien que l'État s'enrichit quand il vide ses caisses en apparence au profit du travail agricole, et que l'agriculteur, à l'exemple du sol, faisant beaucoup de peu, rend au centuple ce qu'on lui donne.

Sully fut infatigable : il fit dessécher les marais, il arrêta la dévastation des forêts : sa sollicitude s'étendit jusque sur les poissons de nos rivières. Il fut enjoint aux procureurs de veiller " à ce que l'on ne pêche en temps de fraye prohibé et défendu, et qu'aucuns poissons ne s'exposent en vente, qu'ils ne soient de la qualité portée par les ordonnances."

On s'occupa même à repeupler les étangs, réservoirs et canaux. Dès cette époque, furent conçus les projets de pisciculture qui passent aujourd'hui pour des nouveautés.

Sully fut grand surtout par ses idées sur la liberté du commerce agricole. D'absurdes préjugés, des calculs égoïstes, interdisaient sortie des denrées. Les grains étaient bloqués dans le lieu même de leur production et s'y vendaient à vil prix, au contentement de la population des villes, des bourgeois et des parlements ; le laboureur n'était pour eux, en effet qu'une machine propre à produire le blé. Sully le releva de cette déchéance. Il devint le maître des fruits de son travail, qui, comme toute autre marchandise, se payèrent plus ou moins cher selon leur abondance ou leur rareté et qu'il put transporter librement hors du royaume. Dès lors l'argent reflua vers les campagnes. Les impôts furent mieux acquittés. Le peuple eut de quoi se mieux nourrir et de quoi développer largement toutes ses cultures.

Cet admirable progrès trouve sa formule dans les paroles suivantes de Sully : " Autant il y a de divers climats, régions et contrées, autant semble-t-il que Dieu les ait voulu diversement faire abonder en certaines propriétés, commodités, denrées, matières, arts et métiers spéciaux et particuliers, qui ne sont point communs ou pour le moins de telle bonté aux autres lieux, afin que, par le trafic et commerce de ces choses, dont les uns ont abondance et les autres disette, la fréquentation, conservation et société humaine soient entretenues entre les nations, tant éloignées puissent-elles être les unes des autres."

Sully n'était étranger à aucune des idées qui font aujourd'hui la grandeur et la prospérité de la France. Mieux que personne il comprit l'immense utilité des voies de communication. Partout les ponts furent refaits et rétablis, et les anciennes routes réparées.

Sully lui-même disait " que le labourage et le pâturage estoient les deux mamelles dont la France était alimentée et les vraies mines et trésor du Pérou.

Ce mot éternellement vrai, ne saurait être trop médité. Le labourage et le pâturage sont les deux éléments indispensables qui concourent à la production. Ils ne peuvent être séparés sans qu'immédiatement elle s'arrête ou diminue. Où manque l'un de ces éléments, l'autre aussi fait défaut. Comme les deux bœufs que l'on attelle ensemble à la charrue et qui d'un même pas creusent le même sillon, ainsi le labourage et le pâturage, dans leur accord fraternel, se soutiennent l'un l'autre. Le progrès agricole est tout entier dans leur équilibre.